

Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique – 14 février 2009.

Le Parti communiste tunisien et le Parti communiste de Belgique

ROMDHANI, Mahfoudh

2009, 3 pages

Article disponible en ligne à l'adresse :

< http://www.carcob.eu/IMG/pdf/pc_etrangers_en_belgique_-_8_parti_communiste_tunisien_et_pcb.pdf >

Pour citer cet article :

Référencement : ROMDHANI, Mahfoudh, « Le Parti communiste tunisien et le Parti communiste de Belgique », in *Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique – 14 février 2009*, Bruxelles, CARCoB, 2009, [en ligne], < http://www.carcob.eu/IMG/pdf/pc_etrangers_en_belgique_-_8_parti_communiste_tunisien_et_pcb.pdf >, (date de consultation).

Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique
14 février 2009

8.

Le Parti communiste Tunisien et le Parti Communiste de Belgique

1° Cela concerne une période qui va de 1978 à 1985. C'était le début de la crise en Belgique. En Tunisie c'était la répression et le démantèlement de l'UGTT.

2° L'immigration était constituée non seulement de travailleurs mais aussi de beaucoup d'étudiants et de réfugiés politiques, ces derniers étaient les plus actifs politiquement. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, presque plus d'étudiants étrangers et le statut de réfugiés politiques est fragilisé et confondu avec les réfugiés économiques et les réfugiés des guerres et des catastrophes naturelles.

3° L'immigration qui agit politiquement se considère comme provisoirement installée en Belgique et dont l'action était orienté vers les pays d'origines y compris naturellement les partis communistes. Cela est souvent en relation avec des partis, mouvements politiques, syndicats ou associations nationales des pays d'origine.

4° Le parti communiste belge, contrairement au PCF, accepte d'entretenir des relations de parti à parti avec les immigrés organisés d'une manière autonome en relation avec leur pays d'origine.

5° Le PCF interdisait aux immigrés de s'organiser d'une manière autonome en dehors de lui pour deux raisons fondamentales :

- 1) historique, la plupart des partis communistes des anciennes colonies étaient des sections du parti communiste français ;
- 2) la France est une république de citoyens, tous les travailleurs sont des citoyens égaux et doivent s'organiser solidairement au PCF et à la CGT, les problèmes spécifiques liés à l'origine ou aux sexes sont traités à l'intérieur du parti dans le cadre de commissions et autres structures spécifiques.

6° Avec le débat que nous avons aujourd'hui sur la question de l'intégration, nous serons tentés de dire que le PCF travaille sur une intégration par la citoyenneté alors que le PCB, en acceptant des structures autonomes, renforce les dimensions nationales et pousse vers une intégration de type communautaire.

7° Cela serait une mauvaise conclusion car :

- 1) il ne s'agit pas d'intégration, la situation était vécue provisoirement en attendant et en préparant le retour au pays ;
- 2) les relations entretenues avec le PCB étaient d'excellente qualité, faites d'informations mutuelles, d'écoute et de recherche de compréhension de la situation

nationale de chacun, de respect mutuel et de collaboration notamment en matière de formation.

8° Pour ce qui concerne le Parti Communiste Tunisien cela nous a permis de nous intéresser avec beaucoup de motivation à la Belgique, son histoire sociale, la révolution industrielle, l'émergence et le développement du mouvement ouvrier, les luttes syndicales et les conquêtes sociales, l'histoire nationale, l'occupation allemande, le génocide des Juifs et la lutte antifasciste.

9° Nous avons eu le sentiment d'avoir été beaucoup plus proche du PCB que d'autres car:
1) nous venons d'un petit pays avec un petit parti communiste ;
2) bien qu'à l'origine le PCT était une section du PCF, les fondateurs et les premiers dirigeants politiques étaient d'origines italienne et française. Il y avait donc des liens particuliers avec le PCI et une attention particulière à son histoire, son action et sa pensée. Cela nous a rapprochés de nos amis belges engagés dans l'eurocommunisme. En plus l'essentiel de nos militants étaient des jeunes étudiants car il y avait très peu de travailleurs tunisiens, nous avons donc manifesté une certaine liberté et une certaine audace par rapport aux traditions musulmanes. Nous avons donc eu l'occasion de partager beaucoup de bonnes bouteilles de vin et de bières avec nos camarades du PCB et je vous assure que cela aide à mieux se comprendre et se connaître.

10° Cette relation libre, à travers les formations, les rencontres des associations et des personnes, les fêtes organisées et partagées nous a permis d'avoir des repères stables dans l'histoire et le présent de ce pays, de construire des amitiés durables, pour beaucoup d'entre nous de rencontrer la femme de sa vie.

11° Paradoxalement le respect de l'organisation autonome couplé à un profond respect et à une volonté sincère de se rencontrer et de se connaître a produit tout le contraire d'un isolement de type communautaire mais une vraie intégration citoyenne.

12° En 1985 les animateurs du Parti Communiste font le constat que ce qui était provisoire est désormais définitif pour la plus grande majorité. Le retour est un mythe. La vie fait son chemin ici en Belgique au niveau travail, scolarité et avenir des enfants et de plus en plus au niveau syndical et politique. Nous décidons de dissoudre la section du Parti Communiste Tunisien pour se rendre disponible à participer pleinement à la vie sociale et politique de notre pays d'adoption.

Mahfoudh ROMDHANI
Député régional P.S., ancien responsable en Belgique du Parti Communiste
Tunisien